

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait veiller à ce que les instruments de communication essentiels, tel que la radio et la télévision, restent entre les mains de Canadiens.

[Traduction]

Non seulement ces instruments vitaux doivent demeurer entre les mains des Canadiens, mais comme l'a déclaré si éloquemment ma distinguée collègue la députée de Mont Royal, il importe que ce soient des Canadiens qui contrôlent ces institutions. Notre pays ne saurait tolérer des situations comme celles qui se sont produites par le passé où, par exemple dans le secteur de l'édition, des Américains qui possédaient des actions minoritaires pouvaient néanmoins peser majoritairement dans les décisions intéressant ce secteur.

Dans le cas du cinéma, du grand écran, il existe une situation tout à fait curieuse. On a dit, et je crois que ma collègue de Mont Royal l'a signalé également, que les films canadiens occupent présentement environ 3 p. 100 du temps de projection des cinémas, le reste étant occupé par des films étrangers, en majorité américains.

J'ai assisté il y a environ deux ans à la rencontre du Groupe interparlementaire Canada—États-Unis. C'était le tour des Américains de l'organiser. Elle a eu lieu à Key West, en Floride, et j'aperçois de l'autre côté de la Chambre mon collègue qui y assistait lui aussi. Nous discutons tous de la question avec les législateurs, représentants et sénateurs américains. Ils avaient été l'objet de fortes pressions de la part de Jack Valenti avant la réunion, et cela se sentait. Ils l'ont même reconnu dans le cours de nos délibérations.

Fait intéressant, les sénateurs et représentants des États-Unis sur qui M. Valenti avait fait pression sont tous arrivés à la réunion persuadés que les Canadiens étaient injustes parce que nous ne permettions pas aux Américains d'investir et de travailler librement dans ce domaine et que nous ne devons pas dresser autant d'obstacles.

Au cours des débats, nous avons demandé à un représentant américain comment il se sentirait si jamais, dans aucun film, il ne voyait d'endroits de son pays, de coins où il était allé, là où il avait vécu toute sa vie et là où il était né. Nous avons posé cette question: «Comme Américains, l'accepteriez-vous?»

### *La Sanction royale*

Ils ont dit: «Bien sûr que non. Ce serait intolérable. Nous n'accepterions pas de n'avoir aux États-Unis que des films d'Angleterre. Nous ne laisserions pas faire une chose pareille.»

Nous avons dit: «Avez-vous déjà songé que 3 p. 100 de ce que nous voyons au Canada est de nous, seulement 3 p. 100? Et Jack Valenti vous dit que c'est trop.»

Les Américains nous ont dit après y avoir réfléchi: «Dans ces termes-là, la situation mérite examen.»

J'en conclus, outre que M. Valenti et d'autres sont de redoutables démarcheurs aux États-Unis, qu'ils n'exposent pas aux législateurs les choses exactement comme elles sont. Ils ne présentent pas les faits sous leur vrai jour. Par conséquent, il arrive souvent que l'image que se font le Sénat et le Congrès américains de notre pays soit celle que leur donnent ces lobbyistes qui ne se préoccupent que de leurs propres intérêts en voulant exercer un contrôle sur toute l'industrie.

Il ne s'agit pas d'une petite affaire. Nous parlons d'une industrie de six milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Par conséquent, c'est bien facile pour les lobbyistes de cette industrie de publier de belles brochures et de donner des exemples très spectaculaires de ce que nous avons peut-être fait pour protéger la culture canadienne. C'est bien facile pour eux d'exagérer hors de toutes proportions et de dramatiser pour montrer aux représentants de leur gouvernement comment nous, Canadiens, sommes injustes à leur sens.

La seule injustice qui existe est celle que nous faisons subir à nos propres citoyens en ne protégeant pas suffisamment notre culture dans notre pays. Nous devons être très vigilants à cet égard. Nous devons protéger le contenu et pas seulement le contenant, comme certains l'ont fait remarquer. Nous devons protéger la propriété de l'industrie. Nous devons offrir des émissions aux Canadiens. Nous devons également nous assurer que le centre décisionnel reste au Canada.

Étant donné que je ne veux pas étouffer cette motion, je vais m'en tenir là. J'espère que la motion sera mise aux voix immédiatement et qu'elle sera adoptée.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Il reste encore un certain temps. Est-ce que d'autres députés veulent s'exprimer? La parole est à l'honorable député de Laurentides (M. Vien).